

## **: Privatisation de la SONACOS : les organisations paysannes coalisées pour défendre la filière arachide**

**Le Soleil (Dakar)**

**12 Janvier 2005**

Publié sur le web le 12 Janvier 2005

Felix Nankasse

La privatisation de la Sonacos intéresse à plus d'un titre les organisations paysannes. C'est pourquoi elles ont tenu à dire ce qu'elles pensent, et sont décidées à se coaliser pour défendre leurs intérêts et pour sauver la filière arachide des menaces qui pèsent sur elle.

L'Union des 3P, constituée par les trois organisations paysannes, le Conseil national de concertation des ruraux (Cncr), la Confédération paysanne du Sénégal et les Forces paysannes, a tenu avant-hier une conférence de presse au cours de laquelle, elle a dénoncé les conditions de cession des actions de la Sonacos.

La Sonacos a été constituée grâce aux efforts consentis en général par tous les Sénégalais et en particulier par les producteurs d'arachide. Selon les conférenciers, cette société n'est pas à vendre sans l'accord des différents acteurs de la filière. Les organisations paysannes estiment que " la Sonacos s'est développée et a survécu à des crises grâce à des sacrifices que ces mêmes Sénégalais ont accepté de subir ". Par conséquent, la cession de la majorité des actions doit être clairement expliquée aux Sénégalais.

L'arachide au Sénégal constitue une richesse forte et stratégique pour les exploitations familiales agricoles dont elle est une source d'alimentation humaine et animale et elle est aussi un moyen de revenus. Elle procure à des milliers de familles en milieu rural les moyens de vivre.

Dès lors, souligne l'Union des 3P dans un communiqué, " nous ne pouvons donc légitimement attendre patiemment que nos activités soient mises en péril, que notre avenir soit compromis et que nous soyons à la merci d'une hypothétique assistance ". C'est pourquoi les organisations paysannes veulent attirer, à travers leur Plate-forme, une dernière fois l'attention des hautes autorités publiques, en l'occurrence le Premier ministre et le président de la République, afin qu'ils soient suffisamment avertis à temps du danger qu'il y a à entériner la cession de la majorité des actions de la Sonacos.

Elles déclarent qu'elles sont légitimement fondées à défendre leur pain et leur dignité, c'est pourquoi elles useront, si elles ne sont pas entendues, " de tous les moyens qui sont à leur disposition ". Et espère que dans ce pays, la concertation, le dialogue permettront de sauvegarder les intérêts de la majorité et la paix sociale.